

Règlement du Tournoi rapide interne de Brest - mars 2026

I Organisation

Le tournoi nommé tournoi rapide interne de Brest - mars 2026 est organisé par le club d'échecs « USAM Echiquier Brestoï », le dimanche 08 mars 2026, au 2 rue Docteur Thielmans 29200 BREST

La salle de jeu ayant une très faible capacité, moins de 30 personnes, l'accès à ce tournoi est réservé exclusivement aux membres du club.

II Horaires et cadences

La compétition comporte 7 rondes à la cadence 15 min + 10s/coup par joueur. Le pointage aura lieu jusqu'à 09 h 50, les rondes étant prévues à 10h00, 10h50, 11h40, 14h00, 14h50, 15h40, et 16h30.

La remise des récompenses se fera vers 17h00

III Homologations

La compétition « Tournoi rapide interne de Brest – Mars 2026 » est homologuée Élo rapide national par la ligue de Bretagne, sous le numéro suivant : 71351.

IV Arbitre

L'arbitre principal du tournoi est Frédéric Baudin, AFO1, licence A00628.

V Inscriptions

L'inscription est de 3€ mais tous les participants doivent être affiliés à la FFE.

VI Déroulement

La licence B est suffisante pour tous les participants.

L'appariement se fera au système suisse par le logiciel PAPI 3.3.8.

Les règles de la FFE, chapitre 2.1 du livre de l'arbitre avec application de l'annexe A5 concernant les parties rapides, seront appliquées pendant toute la compétition. En particulier la partie sera perdue au second coup illégal d'un joueur. De même, comme précisé dans l'article 3.10 des Règles du jeu du Livre de l'Arbitre, version de janvier 2025) « *en Rapide et Blitz, l'arbitre n'intervient que si la position illégale est la conséquence directe d'un coup illégal que l'arbitre a vu jouer.* »

VII Prix, classement et départage

Le classement individuel est établi au nombre de points de parties. En cas d'égalité, le départage est effectué dans l'ordre avec les systèmes Buchholz, cumulatif et nombre de parties gagnées. C'est ce classement qui détermine le podium du tournoi

Nota : Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

Les prix ne sont pas cumulables. Ils sont attribués à la place et par catégorie. Par défaut c'est le prix le plus important qui sera attribué.

VIII Encadrement

Les accompagnants de façon générale sont chargés de l'encadrement des joueurs qu'ils engagent, sur le site de la compétition et en dehors des locaux. Les joueurs qui ne respectent pas les consignes de sécurité et de discipline peuvent être exclus de la compétition, idem pour les accompagnants. La responsabilité de l'organisateur se limite au temps de chaque partie

IX Droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent les organisateurs à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

X Affichage

Le règlement intérieur de la compétition sera affiché sur le lieu de la compétition avant la première ronde.

Pour l'organisation
Marine ANDRE

USAM-Echiquier Brestois

L'arbitre principal
Frédéric BAUDIN